

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 6 juillet 2018, à 14h37, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 28 juin 2018 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Méлина ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Vice-Présidente, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

Excusés : Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente.

Absents : M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Procurations:

Invités: M. Samuel CHEVALLIER, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire.
Mme Martine CRNKOVIC, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme STERKERS, Directeur de cabinet et M. Ghislain de CHATEAUVIEUX, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

- 1 **Participation du Département à la démarche de L'Observatoire national De l'Action Sociale (ODAS) sur une recherche - action « soutien éducatif et protection de l'enfance :**

Prévention précoce en matière de protection de l'enfance et de soutien à la parentalité »

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte de la participation du Département de la Sarthe à une recherche-action "Soutien éducatif et protection de l'enfance" menée par l'Observatoire nationale de l'Action Sociale ainsi que le financement dont le montant s'élève entre 5 000 et 8 000 € par an en fonction de l'engagement des partenaires (participation pluri annuelle, sur une durée de 3 ans (2018-2020).

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 2 **Référentiel des aides financières du service de l'Aide Sociale à l'Enfance**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver un référentiel des aides financières, afin de permettre à tous les acteurs d'avoir une lisibilité et un regard précis, tant sur l'instruction d'une aide financière, que sur sa validation.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 3 **Appel à projet pour la création d'un dispositif de Placement Educatif à Domicile de 60 places dans le Département de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du lancement de l'avis d'appel à projet relatif à la création d'un dispositif de Placement Educatif à Domicile de 60 places dans le département de la Sarthe, sur la base de deux lots :

1er lot : Placement Educatif A Domicile de 30 places pour des enfants dans une tranche d'âge de 3 à 10 ans révolus

2ème lot : Placement Educatif A Domicile de 30 places pour des mineurs à partir de 11 ans.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 4 **Appel à projet pour la création d'un dispositif d'accueil d'urgence en deux lots de 8 places pour des mineurs âgés d'au moins 13 ans dans le Département de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du lancement de l'avis d'appel à projet relatif à la création d'un dispositif d'accueil d'urgence en deux lots de 8 places pour des mineurs âgés d'au moins 13 ans dans le Département de la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

5 **Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels - gestion associative**

Il est proposé à la Commission permanente, d'attribuer à l'association " la maison de tartine et chocolat", gestionnaire de la maison d'assistantes maternelles du même nom, une aide financière de 4 950 € pour l'acquisition de matériel.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

6 **Convention entre le Département de la Sarthe et les établissements hôteliers accueillant des Mineurs Isolés Etrangers confiés à l'Aide sociale à l'enfance**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions avec les établissements hôteliers relatives à l'accueil des Mineurs Isolés Etrangers confiés à l'Aide sociale à l'enfance ainsi que tout avenant ou document relatif à la mise en œuvre de ces conventions, ainsi que les avenants s'y rapportant dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général ni la durée des conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

7 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 10 familles pour un montant total de 8 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

8 **Transport des élèves et étudiants en situation de handicap 2018/2019**

Il est proposé à la Commission permanente de fixer la participation à 120 €/an et à 0,35 €/km. D'assurer la gratuité pour les élèves et étudiants confiés à l'aide sociale à l'enfance et pour les parents bénéficiaires du RSA ou de l'ASS lorsqu'une première participation a été déjà été versée pour un enfant ayant droit.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

9 **Prise en charge au titre de l'aide sociale dans un établissement pour personnes handicapées adultes situé en Belgique.**

Convention entre le Département de la Sarthe et l'établissement dénommé, Foyer "Le Carrosse, le Roi Magicien" à Celles, en Belgique.

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer le renouvellement de la convention d'accueil, jointe en annexe, d'une personne handicapée, au sein de l'établissement belge, Foyer "Le Carrosse, le Roi Magicien" à Celles, ainsi que les avenants s'y rapportant.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

10 **Convention pluriannuelle 2018-2020 pour le financement d'un dispositif d'intégration MAIA**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions pluriannuelle 2018-2020 pour le financement d'un dispositif d'intégration MAIA 1 Vallée du Loir-Vallée de la Sarthe et MAIA 3 Nord Sarthe-Perche Sarthois ainsi que tous les avenants dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général, ni la durée de la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

11 **Subventions aux associations à caractère social**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder aux associations à caractère social œuvrant sur le territoire Sarthois, les subventions présentées dans les tableaux annexés au présent rapport, pour un montant total de 177 400 € réparti comme suit :

- Santé publique : 13 050 €
- Enfance - Famille : 27 650 €
- Handicap : 17 450 €
- Autres interventions sociales : 119 250 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

12 **Participation du Département aux programmes d'actions des contrats de ville de l'agglomération mancelle (Le Mans Métropole) et de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe au titre de 2018**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions, au titre des crédits spécifiques "Politique de la Ville" d'un montant global de 105 480 €, pour sa participation aux différents projets des programmes des contrats de ville au titre de 2018.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Mme Véronique RIVRON, membre du Conseil d'Administration du Collège Costa Gavras et membre du Conseil d'Administration les Quinconces Espal, Mme Mélina ELSHOUD, membre du Conseil d'Administration du collège de l'Epine, M. Christophe ROUILLON, Membre de droit au Centre social de Coulaines, M. Yves CALIPPE, Membre de droit au Centre social des Sablons, ne prennent part ni au débat ni au vote.

13 **Convention de transmission de documents administratifs entre l'état, l'agence régionale de santé et le Département de la Sarthe dans le cadre de la fiabilisation du fichier national des établissements sanitaires et sociaux**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention de transmission de documents administratifs entre le Département de la Sarthe, l'ARS et l'Etat, dans le cadre de la fiabilisation du fichier national des établissements sanitaires et sociaux.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

14 **Remises gracieuses de dettes (Solidarité Départementale)**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de refuser la remise totale ou partielle de dette d'un montant total de 6 123,22 €,
- d'accepter une remise totale de dette d'un montant total de 2 475,95 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

Commission Insertion et Logement

15 **Programmation FSE - Insertion**

Il est proposé à la Commission permanente : de valider la liste des organismes retenus au titre du FSE et les subventions proposées pour 2018 au titre de la programmation 2017/2018 ; d'habiliter le Président à signer les nouvelles conventions FSE pour 2018 sous réserve de la signature de la convention de subvention globale 2018/2020.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

Mme Véronique RIVRON, membre du Conseil d'Administration de l'Association « Relais », Mme Véronique CANTIN, membre du Conseil d'Administration de l'Association « ESTIM », ne prennent part ni au débat ni au vote.

16 **Convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2019 conclue entre l'Etat et le département, retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "territoire de mise en œuvre accélérée du plan d'abord"**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à finaliser avec le Préfet de la Sarthe l'adaptation du modèle de convention national et d'habiliter le Président à signer la convention finalisée pluriannuelle d'objectifs 2018-2019 conclue entre l'Etat et le Département.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

17 **Amélioration de l'Habitat Privé - Lutte contre l'Habitat Indigne**

Il est proposé à La Commission permanente d'accorder une subvention de 1 821 € à Mme L. pour la réhabilitation de son logement et de 2 500 € à M. et Mme S. pour la réhabilitation de leur logement.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

18 **Convention du Programme d'Intérêt Général "Rénovation énergétique" du PÉTR Pays Vallée du Loir**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 36 000 €, au PÉTR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) Pays Vallée du Loir pour le suivi-animation du Programme d'Intérêt Général "rénovation énergétique " et d'habiliter le Président à signer la convention correspondante avec le PÉTR Pays Vallée du Loir.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

M. Régis VALLIENNE, Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PÉTR) Pays Vallée du Loir, MM. François BOUSSARD et Laurent HUBERT, Vice-Présidents du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PÉTR) Pays Vallée du Loir, ne prennent part ni au débat ni au vote.

19 **Aide départementale aux organismes et sociétés d'H.L.M. pour la réhabilitation de leurs logements sociaux**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide départementale de 513 € à Sarthe Habitat pour financer l'aménagement d'un logement à Allonnes.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de Sarthe Habitat, M. Frédéric BEAUCHEF Mme Marie-Thérèse LEROUX, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

20 **Convention d'occupation pour des travaux de ligne aérienne d'énergie électrique à Moncé-en-Belin entre le Département de la Sarthe et la SNCF**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention d'occupation pour des travaux de ligne aérienne sur la commune de Moncé-en-Belin entre le Département et la SNCF ainsi que les conditions particulières d'occupation et les conditions générales d'occupation.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

21 **Convention expérimentale relative aux accès au réseau sous tension ou sous consignation pour la réalisation par Enedis des travaux sous tension et la mise en place de moyens de réalimentation**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention expérimentale au titre du seul objet 1 figurant à l'article 1 de la convention avec Enedis pour des travaux sous tension d'accès au réseau.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

22 **Accord-cadre entre le Département, l'A.M.F. et Orange sur l'enfouissement des réseaux d'électricité et de communications électroniques**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'accord-cadre ainsi que les conventions entre le Département, l'A.M.F. et Orange pour l'enfouissement des réseaux d'électricité et de communications électroniques, sur la propriété des installations de communications électroniques et sur la pose d'installations surnuméraires.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

23 **Ajustements du budget travaux 2018 dans les collèges**

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir autoriser les virements suivants :

- 130 000 € d'autorisation de programme et de crédits de paiement du programme « collèges 2012 » (P0080 AP 2012-1 nature 2317312) vers le programme « collèges 2004-2008 » (P0080 AP 2004-1 nature 2317312),
- 8 000 € d'autorisation de programme et de crédits de paiement de l'opération n° 50100 (P0081 AP 2018-1 nature 2188) concernant l'acquisition de matériel de restauration dans les collèges vers l'opération n° 50292 (P0081 AP 2018-1 nature 21312) relative à l'achat d'un terrain à la commune dans le cadre du transfert du collège de Bouloire.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

24 **Equipement matériel et mobilier des collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 33 801,15 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

25 **Le devenir du collège Le Ronceray au Mans**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable sur la fermeture du collège Le Ronceray au Mans au 1er septembre 2018 suite à la consultation du CDEN du 28 juin portant clôture de la procédure engagée.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour , 1 contre et 6 abstentions.

26 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 22 319,92 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

27 **Aide aux associations**

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir accorder une subvention de 3 600 € à l'association de prévention routière.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Infrastructures routières

28 **Conventions voirie départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la commune de Spay relative à l'aménagement d'un giratoire sur la route départementale n°51 et à l'aménagement de sécurisation sur la route départementale n°212.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

29 **Régularisation du transfert des emprises du giratoire d'accès à la zone industrielle Est et Ouest sur la RD 4 à Brûlon**

Il est proposé à la Commission permanente d'acquérir deux parcelles appartenant à la Communauté de Communes Loué Brûlon Noyen et à la commune de Brûlon pour un montant de 1 € symbolique chacune dans le cadre de la régularisation du transfert des emprises du giratoire d'accès à la zone industrielle Est et Ouest sur la RD 4 à Brûlon et d'habiliter le Président à signer la convention tripartite relative à ce transfert de propriété et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les actes correspondants et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

30 **Cession de parcelles départementales sises à la Croix Georgette sur la commune de Rouillon**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de parcelles départementales au profit de Foncier Aménagement, moyennant un prix de 250 000 € net vendeur et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

31 **Attribution de subvention au titre du fonds départemental d'aménagements urbains**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 20 000 € à la commune de Courgains au titre du Fonds départemental d'aménagement urbain.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 32 **Cession de l'ancien Centre d'exploitation de Bourg le Roi - Ancinnes**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de la parcelle section ZR n° 12, de 5 360 m² au profit de la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, pour un prix de 65 000 € et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 33 **Acquisition de locaux à Roëzé sur Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition d'un ensemble immobilier à Roëzé sur Sarthe section H numéros 832 et 835 de 2 518 m² moyennant un prix de 220 000 € et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 34 **Attribution de trois véhicules au Foyer de l'Enfance**
Il est proposé à la Commission permanente de valider l'attribution de trois véhicules au bénéfice du Foyer de l'Enfance.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

- 35 **Dotations cantonales associatives**
Il est proposé à la Commission permanente de valider les propositions d'affectations des dotations cantonales associatives proposées par les Conseillers départementaux des cantons de Changé, Château-du-Loir, Ecommoy, La Ferté-Bernard, Le Lude, Loué, Le Mans 1, Le Mans 2, Le Mans 3, Le Mans 5, Mamers, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Calais et Sillé-le-Guillaume pour un montant de 307 735,00 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

Mme Nelly HEUZÉ, Présidente de l'Association Patrimoine le Mans Ouest, ne prend part ni au débat ni au vote.

- 36 **Agriculture**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder au titre des plantations de haies champêtres comme suit:
- 9 479 € au titre des aides pour les plantations de haies champêtres destinées aux agriculteurs,
- 1 540 € au titre du conseil technique et des frais d'ingénierie pour l'élaboration des dossiers réalisés par la Chambre d'agriculture.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

37 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer, pour la gestion du site ENS des Prairies du camp gallo romain à Aubigné Racan, une convention de gestion agricole (en annexe) pour l'exploitation des prairies d'une durée de 3 ans.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

38 **Remise gracieuse de majoration et pénalités de retard de paiement de taxes CAUE et TDENS**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse de majoration et d'intérêts de retard relatifs aux Taxes départementales pour le CAUE et des espaces naturels sensibles;
- de donner pouvoir au Trésorier de la Flèche pour effectuer toute opération concernant cette remise gracieuse.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

39 **Soutenir les acteurs locaux au niveau culturel**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 150 000 € au titre de l'aide à la réalisation d'équipement structurant d'enseignement artistique ; 23 450 € au titre de la transmission et des pratiques amateurs ; 33 250€ au titre de la sensibilisation ; 2 700 € au titre du soutien aux équipes artistiques ; 44 500 € au titre du soutien aux scènes missionnées ; 5 800 € au titre des festivals.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

40 **Statuts du Centre Culturel de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter les statuts révisés du Centre Culturel de la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

41 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 77 592 € à des communes et un particulier au titre de la conservation des monuments historiques,
- 14 148 € à des communes au titre des édifices culturels non protégés,
- 1 229 € à un particulier au titre du patrimoine rural non protégé,
- 3 147 € à des communes au titre de sauvegarde des objets mobiliers,
- 15 500 € à des associations patrimoniales.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 42 **Aides aux sports**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 320 535 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

M. Gérard GALPIN, Maire de Sillé-le-Guillaume, Mme Elen DEBOST, adjointe au Maire du Mans, M. Yves CALIPPE, adjoints au Maire du Mans, Mme Véronique RIVRON, Conseillère municipale de la ville du Mans, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 43 **Actions sportives promotionnelles**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 10 000 € à l'Association pour son projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 44 **Sports mécaniques**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 5 500 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 45 **Université du Mans - Convention 2018**
Il est proposé à la Commission permanente d'examiner le projet de convention 2018 avec l'Université du Mans et d'autoriser le Président à la signer.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 46 **Renouvellement de la convention pour l'exploitation du droit de chasse au gibier d'eau sur le domaine public fluvial**
Il est proposé à la Commission permanente d'adopter le cahier des charges, d'adopter la convention de concession du droit de chasse sur le domaine public fluvial et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour et 1 abstention.

- 47 **Convention avec la Fédération départementale pour la pêche concernant la prise en charge des redevances pour l'occupation du DPF par des pontons de pêche**
Il est proposé à la Commission permanente d'adopter et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention de prise en charge des redevances pour l'occupation du DPF par des pontons de pêche.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

48 **Admission en non-valeur**

Redevance d'occupation temporaire du domaine public fluvial

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de la somme de 611,44 € suivant le détail joint en annexe au présent rapport.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

49 **Demande de garantie d'emprunt EHPAD Amicie de Montfort le Gesnois**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'EHPAD de Montfort le Gesnois pour trois emprunts d'un montant total de 4 500 000 € destiné à financer la reconstruction de l'EHPAD "Résidence Amicie".

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, membre du Conseil d'Administration de l'EHPAD Amicie de Montfort-le-Gesnois, ne prend part ni au débat ni au vote.

50 **Demande de garantie SA F2M**

Le Mans-Boulevard Jean-Jacques Rousseau

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA F2M à hauteur de 50% pour un emprunt d'un montant global de 1 478 056,56 € destiné à financer les travaux de réhabilitation de 109 logements situés boulevard Jean-Jacques Rousseau et allée Maurice Genevoix au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

51 **Garantie d'emprunt accordée par le Département**

Modification des biens apportés en hypothèque SA des Marches de l'Ouest

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du changement de biens apportés en hypothèque au profit du Département par la SA des Marches de l'Ouest pour deux emprunts garantis par le Département.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

52 **Garantie d'emprunt accordée par le Département**

Réaménagement de quatre emprunts

Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'association des Infirmes Moteurs Cérébraux de la Sarthe à hauteur de 80% pour deux emprunts d'un montant global de 5 061 597 €. Ces deux emprunts financent le réaménagement de quatre emprunts garantis par le Département en 2007 et 2010 pour le financement de la MAS "Les Mélisses" située à Mulsanne et la MAT "Le Jardin d'Alexandre" située à La Fresnaye sur Chédouet.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

53 **Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent auprès du Centre Culturel de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention de mise à disposition d'un agent auprès du Centre Culturel de la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

54 **Avenant à la convention de mise à disposition d'agents auprès de la Société Publique Locale "Agence des territoires de la Sarthe"**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention de mise à disposition d'agents auprès de la Société Publique Locale 'Agence des territoires de la Sarthe'.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

55 **Virement d'autorisation de programme pour le lancement du projet SDSI n°101 "Outiller le paiement en CAP des aides financières Enfance"**

Il est proposé à la Commission permanente, dans le cadre du Schéma directeur des Systèmes d'Information, de procéder au virement d'autorisation de programme et de crédits de paiement correspondants selon les modalités décrites dans le rapport.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

56 **Le compte personnel de formation**

Il est proposé à la Commission permanente de décider de la mise en œuvre du Compte personnel de formation pour 2019 selon les modalités proposées, de valider :

- les modalités de prise en charge des frais pédagogiques associés au CPF ;
- les modalités de prise en charge les frais de déplacements afférents aux formations relevant du CPF ;
- la réalisation d'un bilan en fin d'année 2019 afin d'évaluer le dispositif dans son ensemble et ajuster si besoin les modalités de mise en œuvre et de prise en charge.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

57 **Effacement de dettes**

Il est proposé à la Commission permanente de constater la créance éteinte pour une somme totale de 44,74 € conformément à l'annexe jointe et aux décisions du Tribunal d'Instance du Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

58 **Admission en non-valeur Régularisation de traitements**

Il est proposé à la Commission permanente d'admettre en non-valeur des créances de régularisation de traitement non recouvrées à ce jour, se trouvant comptabilisées dans l'actif du Département pour un montant de 1 383,77 € sur l'imputation 6541.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

59 **Partenariats associatifs**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 1 100 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

60 **Représentation du Conseil départemental au sein d'organismes extérieurs**

Il est proposé à la Commission permanente de procéder au renouvellement des élus, pour siéger et représenter le Conseil départemental au sein des organismes extérieurs.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h05

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.